

Le présent document contient des renseignements essentiels sur le FNB Actif actions privilégiées canadiennes Evolve – Parts non couvertes. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus de ce fonds négocié en bourse (FNB). Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant, visitez le site Web d'Evolve Funds Group Inc. (Evolve ETFs) au [www.evolveetfs.com](http://www.evolveetfs.com) ou communiquez avec Evolve ETFs à l'adresse [info@evolveetfs.com](mailto:info@evolveetfs.com) ou en appelant au 416.214.4884 ou au 1.844.370.4884.

**Avant d'investir dans un FNB, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.**

#### BREF APERÇU

Date de création du FNB :	Le 29 septembre 2017	Gestionnaire du fonds :	Evolve ETFs
Valeur totale au 31 juillet 2018 :	83 601 875 \$	Gestionnaire de portefeuille :	Evolve ETFs
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,89 %	Distributions :	Mensuelles

#### INFORMATION SUR LES OPÉRATIONS (12 mois se terminant le 31 juillet 2018)

Symbole boursier :	DIVS	Volume quotidien moyen* :	n.d.
Bourse :	Bourse de Toronto (TSX)	Nombre de jours de négociation* :	n.d.
Monnaie :	\$ CA		

\* Cette information n'est pas disponible parce que le FNB est en activité depuis moins de 12 mois consécutifs.

#### INFORMATION SUR L'ÉTABLISSEMENT DU PRIX (12 mois se terminant le 31 juillet 2018)

Cours du marché* :	n.d.
Valeur liquidative* :	n.d.
Écart acheteur-vendeur moyen* :	n.d.

\* Cette information n'est pas disponible parce que le FNB est en activité depuis moins de 12 mois consécutifs.

Pour obtenir les versions à jour du Bref aperçu, de l'Information sur les opérations et de l'Information sur l'établissement du prix, visitez le [www.evolveetfs.com](http://www.evolveetfs.com).

#### DANS QUOI LE FNB INVESTIT-IL?

Le FNB cherche à fournir aux porteurs de parts un revenu stable et une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans un ensemble diversifié d'actions privilégiées principalement d'émetteurs canadiens en plus d'émetteurs américains et internationaux.

Les graphiques ci-dessous visent à donner un aperçu des placements du FNB au 31 juillet 2018. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 juillet 2018)	% de la valeur liquidative
Enbridge Inc.	3,73 %
Brookfield Office Properties Inc., priv. à 4,85 %	2,98 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce, priv. catégorie 47	2,92 %
Banque Toronto-Dominion, priv. de série 18	2,83 %
BCE Inc., priv. de série AI	2,74 %
TransCanada Corporation, priv. de série 9	2,22 %
Banque Toronto-Dominion, priv. de série à 3,75 %	2,22 %
Intact Corporation financière, priv. de série 1	2,19 %
Pembina Pipeline Corporation	2,11 %
Pembina Pipeline Corporation, priv. cumulatives	2,07 %
<b>Pourcentage total des 10 principaux placements</b>	<b>26,01 %</b>
<b>Nombre total de placements</b>	<b>69</b>

Répartition des placements (au 31 juillet 2018)	% des actifs
Services financiers	51 %
Énergie	23 %
Services publics	17 %
Services de télécommunications	7 %
Biens de consommation de base	1 %
Immobilier	1 %



### QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FNB?

La valeur du FNB peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un FNB est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des FNB très volatils varie beaucoup. Ces FNB peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des FNB peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces FNB risquent moins de perdre de l'argent.

### NIVEAU DE RISQUE

Evolve ETFs estime que la volatilité de ce FNB est **faible à moyenne**. Puisqu'il s'agit d'un nouveau FNB, le niveau de risque ne constitue qu'une estimation faite par Evolve ETFs. En règle générale, ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du FNB d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du FNB et peut changer avec le temps. Un FNB dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du FNB, consultez la rubrique « Facteurs de risque » dans le prospectus du FNB.

### AUCUNE GARANTIE

Ce FNB n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FNB?

Cette section vous indique le rendement des parts non couvertes du FNB au cours de la dernière année. Les frais du FNB ont été déduits du rendement<sup>1</sup>. Ils réduisent le rendement du FNB.

1. Les rendements sont calculés en fonction de la valeur liquidative du FNB.

<b>RENDEMENTS ANNUELS</b>	Cette section vous indique le rendement annuel des parts non couvertes du FNB au cours des dernières années civiles.	Cette information n'est pas disponible parce que le FNB est en activité depuis moins d'une année civile.
<b>MEILLEUR ET PIRE RENDEMENT SUR 3 MOIS</b>	Cette section indique le meilleur et le pire rendement des parts non couvertes du FNB sur 3 mois.	Cette information n'est pas disponible parce que le FNB est en activité depuis moins d'une année civile.
<b>RENDEMENT MOYEN</b>	Cette section vous indique la valeur et le taux de rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans des parts non couvertes du FNB.	Cette information n'est pas disponible parce que le FNB est en activité depuis moins de 12 mois consécutifs.

### NÉGOCIATION DES PARTS DE FNB

Les FNB détiennent un ensemble de placements, comme le font les organismes de placement collectif (souvent appelés fonds communs de placement), mais leurs parts se négocient à la bourse, comme des actions. Voici quelques points à retenir lorsque vous négociez des parts de FNB.

#### Établissement du prix

Les parts de FNB ont deux types de prix : le cours du marché et la valeur liquidative.

#### Cours du marché

Les parts de FNB sont achetées et vendues en bourse au cours du marché, lequel peut varier tout au long du jour de bourse. Des facteurs comme l'offre, la demande et les variations de valeur des placements du FNB peuvent changer le cours du marché.

Vous pouvez obtenir les cours affichés en tout temps durant le jour de bourse. La cote vous indique le cours acheteur et le cours vendeur.

Le cours acheteur est le cours le plus élevé qu'un acheteur accepte de payer si vous souhaitez vendre vos parts. Le cours vendeur est le cours le plus bas auquel un vendeur accepte de vendre des parts si vous voulez en acheter. La différence entre ces cours est appelée écart acheteur-vendeur.

En général, plus cet écart est petit, plus le FNB est liquide. Cela signifie

#### Valeur liquidative

Comme les organismes de placement collectif, les FNB ont une valeur liquidative qui est calculée après la fin de chaque jour de bourse et qui correspond à la valeur des placements du FNB à ce moment précis.

La **valeur liquidative** sert à calculer l'information financière communiquée, comme les rendements présentés dans ce document.

#### Ordres

Une opération s'effectue principalement de deux manières : par un ordre au marché ou par un ordre à cours limité. Un ordre au marché vous permet d'acheter ou de vendre des parts au cours du marché. Un ordre à cours limité vous permet de fixer le prix auquel vous acceptez d'acheter ou de vendre des parts.

#### Moment de l'opération

En général, le cours du marché fluctue davantage vers le début et la fin du jour de bourse. Il est donc préférable de passer un ordre à cours limité ou d'exécuter l'opération à un autre moment.

qu'il est plus probable que vous obteniez le prix que vous espérez.

### À QUI LE FNB EST-IL DESTINÉ?

Aux investisseurs qui :

- souhaitent être exposés aux actions privilégiées;
- sont prêts à accepter le risque lié aux actions privilégiées;
- recherchent un rendement provenant d'actions privilégiées.

### UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un FNB. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le FNB dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre FNB dans un compte non enregistré, les distributions du FNB s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

### COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Dans la présente section sont décrits les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts non couvertes du FNB. Les frais (y compris les commissions de suivi) peuvent varier d'un FNB à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les FNB et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. COURTAGES	Il se pourrait que vous ayez à payer une commission chaque fois que vous achetez ou vendez des parts du FNB. Les commissions peuvent varier selon le cabinet de courtage. Certains offrent des FNB sans commission ou exigent un investissement minimal.								
2. FRAIS DU FNB	<p>Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du FNB. Au 31 décembre 2017, les frais du FNB s'élevaient à 1,02 % de sa valeur, ce qui correspond à 10,20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.</p> <table border="1" data-bbox="365 1081 1515 1312"> <thead> <tr> <th colspan="2" style="text-align: right;">Taux annuel (en % de la valeur du FNB)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>Ratio des frais de gestion (RFG)</b> Il s'agit du total des frais de gestion, de frais d'administration fixes et de certains autres frais d'exploitation du FNB. Les FNB Evolve ont renoncé à certains frais du FNB. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.</td> <td style="text-align: right;">0,89 %</td> </tr> <tr> <td><b>Ratio des frais d'opérations</b> Il s'agit des frais de transactions du FNB.</td> <td style="text-align: right;">0,13 %</td> </tr> <tr> <td><b>Frais du FNB</b></td> <td style="text-align: right;"><b>1,02 %</b></td> </tr> </tbody> </table>	Taux annuel (en % de la valeur du FNB)		<b>Ratio des frais de gestion (RFG)</b> Il s'agit du total des frais de gestion, de frais d'administration fixes et de certains autres frais d'exploitation du FNB. Les FNB Evolve ont renoncé à certains frais du FNB. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	0,89 %	<b>Ratio des frais d'opérations</b> Il s'agit des frais de transactions du FNB.	0,13 %	<b>Frais du FNB</b>	<b>1,02 %</b>
Taux annuel (en % de la valeur du FNB)									
<b>Ratio des frais de gestion (RFG)</b> Il s'agit du total des frais de gestion, de frais d'administration fixes et de certains autres frais d'exploitation du FNB. Les FNB Evolve ont renoncé à certains frais du FNB. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	0,89 %								
<b>Ratio des frais d'opérations</b> Il s'agit des frais de transactions du FNB.	0,13 %								
<b>Frais du FNB</b>	<b>1,02 %</b>								
3. COMMISSION DE SUIVI	La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du FNB. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Ce FNB ne facture pas de commission de suivi.								

### AUTRES FRAIS

Frais	Ce que vous payez
Autres frais	Un montant pouvant atteindre 1 % du prix d'émission, d'échange ou de rachat, ou tout autre montant dont le gestionnaire et le courtier désigné ou un courtier peuvent convenir, à l'égard des parts du FNB peut être imposé pour compenser certains frais d'opérations associés à une émission, à un échange ou à un rachat des parts de ce FNB Evolve. Ces frais ne s'appliquent pas aux porteurs de parts qui achètent et vendent leurs parts par l'entremise des services de la TSX.

### ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre souscription ou acquisition dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation. Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou d'une acquisition ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus, l'aperçu du FNB ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.



**RENSEIGNEMENTS**

Pour obtenir un exemplaire du prospectus et d'autres documents d'information du FNB, communiquez avec Evolve ETFs ou votre conseiller. Ces documents et l'aperçu du FNB constituent les documents légaux du FNB.

Evolve ETFs

Brookfield Place, 161 Bay St, Suite 2700, Toronto ON M5J 2S1

[info@evolveetfs.com](mailto:info@evolveetfs.com)

416.214.4884

1.844.370.4884

[www.evolveetfs.com](http://www.evolveetfs.com)